

REGLEMENT COMPLET DU JEU

« LANDesk Day – Gagnez un coffret Relais & Château »

Article 1 : La société Osiatis France, Société par Actions Simplifiée au capital de 3 675 000 €, dont le siège social est situé 1 Rue du Petit Clamart 78140 Vélizy-Villacoublay, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le n°414 967 984 organise un jeu gratuit sans obligation d'achat le 23 Novembre 2010 lors de l'évènement LANDesk Day – Aux Salons de l'Aveyron - PARIS 12^{ème}, sur le thème de «LANDesk Day » – Gagnez un coffret Relais & Château »

Article 2 : Ce jeu gratuit et sans obligation d'achat est réservé uniquement aux visiteurs des sociétés utilisatrices ayant visité notre espace Osiatis lors de l'évènement LANDesk Day le 23 Novembre 2010, Aux Salons de l'Aveyron - PARIS 12^{ème}.

Article 3 : la communication sur le jeu sera effectuée sur espace Osiatis lors de l'évènement LANDesk Day le 23 Novembre 2010, Aux Salons de l'Aveyron - PARIS 12^{ème}. Une affiche sur cet espace indiquera aux visiteurs l'organisation de notre jeu concours «LANDesk Day – Gagnez un coffret Relais & Château avec Osiatis. »

Article 4 : Le participant doit inscrire lisiblement ses coordonnées professionnelles complètes sur le bulletin de participation remis lors de son passage sur notre espace Osiatis lors de l'évènement LANDesk Day le 23 Novembre 2010, Aux Salons de l'Aveyron - PARIS 12^{ème} et le déposer dans l'urne afin de participer au tirage au sort final prévu le 23 Novembre 2010 à 17h15.

Article 5 : Le jeu est strictement réservé aux personnes de sociétés utilisatrices, visitant notre espace Osiatis. Une seule participation par personne (même nom, même adresse). Toute participation illisible, raturée ou non conforme aux modalités du jeu sera considéré comme nulle. Aucune participation de personne de sociétés partenaires de LANDesk ne pourra être prise en compte.

Article 6 : Un tirage au sort sera effectué en date du 23 Novembre 2010 à 17h15 sur l'espace Osiatis lors du LANDesk Day le 23 Novembre 2010, Aux Salons de l'Aveyron - PARIS 12^{ème}, parmi l'ensemble des bulletins de participation conformes et déposés dans l'urne avant 17h15, pour déterminer le gagnant. Le gagnant devra être présent sur place lors du tirage au sort et se verra remettre directement son prix.

Article 7 : Il est mis en jeu par l'organisateur un lot unique à savoir un coffret Relais & Château d'une valeur commerciale unitaire de 376 € TTC. Dans tous les cas, la dotation ne pourra être échangée contre sa valeur en espèces ou contre toute autre dotation. La dotation non réclamée dans le cadre de cette opération sera, au choix de l'organisateur, attribuée dans le cadre d'une autre opération promotionnelle ou bien adressée à une association caritative.

Article 8 : La société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou à en modifier les conditions ou les dates. Sa responsabilité ne pourrait être engagée de ce fait.

Article 9 : Tous les bulletins de participation / inscription au jeu concours seront détruits par l'organisateur à l'issue du tirage au sort désignant les gagnants.

Le présent règlement est déposé via [depotjeux.com](http://www.depotjeux.com) auprès de la SCP CASTANIE et TALBOT,

Huissiers de justice, 11 Bd Saint Jean BP 624 60006 BEAUVAIS Cedex.

Le règlement sera consultable pendant toute la durée du jeu à l'adresse <http://www.depotjeux.com>

Article 10 : La participation à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement, déposé via depotjeux.com auprès de la SCP CASTANIE et TALBOT, 11 Bd Saint Jean BP 624 60006 BEAUVAIS Cedex. Le règlement sera consultable pendant toute la durée du jeu à l'adresse <http://www.depotjeux.com>. Le règlement est disponible à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à l'Organisateur du Jeu à l'adresse suivante : Osiatis France, 1 rue du Petit Clamart, BP 26, 78142 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX.

Trame et projet de règlement Osiatis. V 1 le 18/11/2010

Bulletin de participation

Jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu-concours est organisé par la société Osiatis France (SIRET 41496798400025, 1 Rue du Petit Clamart 78140 Vélizy-Villacoublay). L'ensemble des bulletins d'inscription sont à déposer le 26 novembre 2009 dans l'urne situé sur l'espace Osiatis du LANDesk Day, Aux Salons de l'Aveyron - PARIS 12ème. Le présent règlement est déposé via depotjeux.com auprès de la SCP CASTANE et TALBOT, 11 Bd Saint-Jean BP 624, 60006 Beauvais Cedex.

Le présent règlement est déposé via depotjeux.com auprès de la SCP CASTANIE et TALBOT,

Huissiers de justice, 11 Bd Saint Jean BP 624 60006 BEAUVAIS Cedex.

Le règlement sera consultable pendant toute la durée du jeu à l'adresse <http://www.depotjeux.com>